

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 55 (1979-1980)

Artikel: Essai sur la procédure pénale en matière de sorcellerie en Pays de Fribourg aux XVIe et XVIIe siècles
Autor: Bise, Gabriel
Vorwort: Avertissement
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Essai sur la procédure pénale en matière de sorcellerie en Pays de Fribourg aux XVI^e et XVII^e siècles

GABRIEL BISE

Avertissement

Un sujet aussi hardi et ténébreux que celui que nous avons entrepris de traiter ne peut être qu'un essai au vu du nombre quasi incalculable de procès dus à l'épidémie de sorcellerie répandue en Pays de Fribourg aux XVI^e et XVII^e siècles.

Si la plupart des causes graves ont été introduites devant le tribunal criminel de LL. EE. (Blutgericht), nombreuses, cependant, ont été celles jugées par l'«Inférieur», c'est-à-dire par les justices baillivales, seigneuriales et rurales, causes bénignes, sans doute, puisque non parvenues à la «Cour d'appel» (Appellatz) de Fribourg. De plus, une masse de documents touchant l'Ancien Régime ont disparu dans les autodafés des «bourlâ-papey» et dans les réformes dues à la République helvétique soucieuse d'effacer le plus tôt possible les institutions politico-judiciaires privatives des libertés populaires, et, en 1848, lors d'une fête civique, tous les engins de torture découverts au Bösenthorn¹ ont été brûlés sur la place publique².

Enfin, notre enquête s'est étendue essentiellement au domaine francophone de l'ancien canton de Fribourg et nous savons gré à Monsieur Hubert Foerster, archiviste, de l'aide qu'il nous a apportée dans la lecture des textes rédigés en vieil allemand.

¹ Démolie en 1849.

² Schaller H.: *Le développement du droit pénal et du régime pénitentiaire dans le canton de Fribourg*. Aarau 1887, p. 11.